

Chers parents,

Le **Plan fédéral d'urgence nucléaire** a été actualisé en mars 2018. Il prévoit que des comprimés « d'iode stable » puissent être administrés aux enfants sur tout le territoire belge en cas d'accident nucléaire, si la quantité d'iode radioactif dans l'air le justifie.

Cette mesure vise à prévenir le risque de cancer de la thyroïde. En effet, administrer de l'iode non-radioactif en cas d'accident nucléaire empêche l'absorption d'iode radioactif au niveau de la glande thyroïde. Le risque de cancer thyroïdien est particulièrement élevé chez les enfants exposés à la radioactivité. De plus, les contre-indications et les effets secondaires de la prise d'iode sont exceptionnels.

En cas d'urgence nucléaire survenant pendant une visite médicale, le Centre PMS suivra les recommandations du ministère de la santé publique concernant l'administration des comprimés d'iode. De même, afin de respecter la procédure de sécurité, vos enfants resteront à l'abri avec le personnel du CPMS dans les locaux les plus sûrs, jusqu'à ce que les autorités lèvent cette recommandation.

Les comprimés ne seront jamais administrés à la propre initiative du Centre PMS ; mais uniquement si la recommandation est donnée par les autorités.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples informations et vous prions de recevoir, Chers parents, nos sincères salutations.

L'équipe du Centre PMS

Je soussigné(e).....responsable de
.....élève de

Déclare avoir pris connaissance de ce document.

Date : et signature :